



**POUR LES AUGMENTATIONS DE SALAIRES, C'EST
PAR LA MOBILISATION QUE NOUS GAGNERONS !**



09 Novembre 2022

POUR NOS SALAIRES ET NOS CONDITIONS DE TRAVAIL, C'EST LE 10 NOVEMBRE QUE CA SE PASSE !

Chez SFR, les mêmes organisations syndicales seront à la table des négociations pour les NAO qui viennent. Ce sont à elles que vous confiez et depuis de nombreuses années, la défense de vos intérêts et de vos droits. Pour quels résultats ?

Certaines vous disent que les choses avancent avec elles, alors que rien n'avance. Au contraire, nos salaires plafonnent, nos conditions de travail se dégradent, on nous encourage même à liquider nos RTT alors que nous en avons besoin pour avoir encore un peu de vie perso, le temps de travail n'a plus de limites.

Certains d'entre nous en arrivent à répondre immédiatement aux mails que leurs managers leur envoient à n'importe quelle heure du jour et de la nuit, les 35h sont un lointain souvenir, nous avons un fil à la patte en permanence avec mobile et portable, le droit à la déconnexion n'est pas respecté.

La CGT et SUD sont plus que jamais mobilisés pour vous défendre face à une inflation galopante, une perte du pouvoir d'achat, des conditions de travail dégradées, un actionnaire qui s'enrichit chaque jour davantage sur notre dos et au détriment de l'entreprise, un employeur qui a un oursin dans la poche ...

SUD et la CGT appellent les salariés de l'UES SFR à se mobiliser par la grève le 10 novembre sur tous les sites dans la continuité de la mobilisation entamée le 18 octobre. Cette mobilisation a déjà payé pour certains dans d'autres grandes entreprises, telles que TotalEnergies, Keolis, mais aussi :

Chez EDF, après "une mobilisation historique", la CGT a signé un accord sans précédent. Les mesures salariales négociées pour la branche IEG et EDF permettent des hausses de salaires de 200 € par mois.

Dans **l'agroalimentaire**, les sucreries **Tereos**, les salariés ont gagné une augmentation de 70 euros par mois, en plus des 3,2 % promis par la direction. Pour les plus bas salaires, cela représente une hausse de 7,7 % et de 6,5 % pour les techniciens et agents de maîtrise.

Sur le site **Lactalis** de Lons-le-Saunier (Jura), c'est 7,2 % d'augmentation de salaire contre les 5,2 négociés à l'échelle du groupe que les salariés ont arraché.

Dans **le groupe Marie** (surgelés), les salariés ont gagné 6,9 % d'augmentation, 8 CDI et une modification substantielle de l'organisation du travail, leur permettant de ne plus travailler qu'un samedi par mois, au lieu de trois, sans perte de salaire.

Les salariés de l'usine Photonis, spécialisée dans les systèmes de vision nocturne à Brive (19), ont arraché, après 6 jours de grève à l'appel de l'intersyndicale, 6,4% d'augmentation des salaires jusqu'à 2200 €.

Chez STRAN (transports), après un premier mouvement de grève en février dernier, les salariés ont cessé de nouveau le travail du 11 au 14 octobre. Ces deux mobilisations massives ont permis de bousculer le protocole pluriannuel. En février, la grève avait permis d'obtenir une prime pouvoir d'achat de 340 €. Ce mois-ci, les salariés ont gagné une revalorisation supplémentaire du point à hauteur de 3% avec effet au 1er novembre ainsi qu'une prime de partage de la valeur de 400 € net.

La hausse générale des salaires, c'est plus de cotisations pour la Sécurité sociale. Ce sont donc des moyens supplémentaires pour soigner, éduquer les enfants, être protégés en cas d'accidents du travail et de maladies professionnelles, de handicap. C'est aussi mieux vivre et vieillir à la retraite.

Lire ici [Un autre partage des richesses, maintenant | SUD - Union Syndicale Solidaire](#).

Lire ici [Le 10 novembre pour les salaires et la retraite à 60 ans | CGT](#)

Ces mobilisations, qui débouchent sur des avancées salariales, sont des points d'appui pour construire cette journée nationale de grève et de mobilisation du 10 novembre.

Les revendications de SUD et de la CGT

- Enveloppe d'augmentations collectives de 10%
- Partage du temps de travail, 32h / semaine sur 4 jours sans perte de salaire,
- Proposition de passage à temps partiel 24h00/semaine pour les parents d'enfants de moins de 6 ans sans perte de salaire,
- Prise en charge réelle des frais liés au télétravail (nos factures énergétiques explosent,
- Réel équipement des salariés en télétravail (Chaise, bureau, écrans ...),
- Alignement des salaires brut avec le SMIC ou les minima conventionnels en adoptant la solution la plus favorable aux salariés (principe de faveur),
- Alignement par le haut des salaires femmes/hommes pour mettre fin à cette différence inacceptable de 700€/mois sur le salaire moyen (Bilan Social de 2020) avec mise en place d'un observatoire de l'égalité hommes et femmes,
- Congés menstruels pour les femmes en ayant besoin sur une base déclarative,
- Harmonisation par le haut des différents statuts encore présents dans l'entreprise à la suite des différents rachats. Deux salariés de la même équipe doivent avoir des primes, accord temps de travail... identiques,
- Rapport de 1 à 5 maximum entre les plus bas et les plus hauts salaires.

SUD et la CGT portent également les revendications suivantes dans l'intérêt de tous :

- La fin de l'enrichissement personnel de l'actionariat au détriment de l'entreprise et du groupe,
- Le remboursement régulier de la dette qui pèse sur le groupe et l'entreprise,
- La fin de la sous-traitance (qu'elle soit « interne » ou externe) à tout-va, qui, en plus de créer du dumping social, est catastrophique pour le service rendu aux usagers,
- La ré-internalisation de toutes les activités liées aux Telecoms ainsi que les salariés concernés au sein de l'UES SFR.

REJOIGNEZ LES MANIFESTATIONS QUI AURONT LIEU DANS TOUTE LA FRANCE !

Pour contacter nos représentants syndicaux SUD :

sudsfr@sudptt.fr

Pour contacter nos représentants syndicaux CGT FAPT :

cgt.fapt.ues.sfr@gmail.com

